

Plus grand archipel de l'Europe du Nord, Chausey est un quartier maritime de Granville situé à 16 km de la côte.

La centaine d'îles et d'îlots à marée haute laisse place à plus de 3000 hectares d'estran les jours de grande marée.

L'exceptionnelle richesse de ses milieux naturels fait de l'archipel de Chausey un haut-lieu du patrimoine naturel. Ainsi, il est inscrit au réseau Natura 2000 et bénéficie de mesures de protection nationales, dont celle de site classé, de réserve de chasse maritime et terrestre.



Important : île sans poubelle.
Ne jetez aucun déchet et remportez vos déchets avec vous.



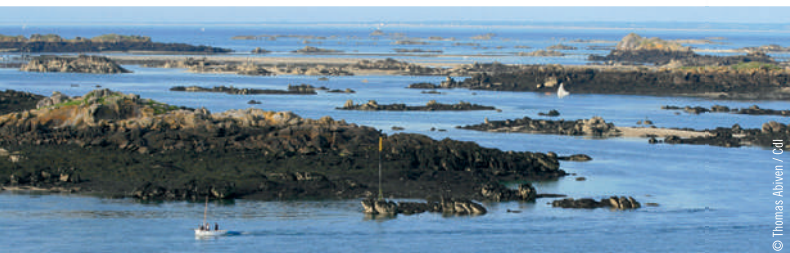
**Camping
et bivouac interdits**



L'accès aux îlots est strictement interdit du 15 septembre au 15 juillet, zones de nidification pour les nombreuses colonies d'oiseaux



**Autorisés en laisse
uniquement
sur la Grande île**



© Thomas Abiven / Cui



Conservatoire du
littoral



GRANVILLE
NORMANDE



Découvrir CHausey

PETIT GUIDE DU VISITEUR



Rédaction et contenus : Conservatoire du Littoral

Renseignements :

Office de Tourisme Granville Terre et Mer
Tél. 02 33 91 30 03
www.tourisme-granville-terre-mer.com



Granville
Terre & Mer
Communauté de Communes

Granville
Terre & Mer
Office de Tourisme

Sur la Grande Île, les propriétaires principaux sont la Société Civile Immobilière des Îles Chausey (38 ha)
et le Conservatoire du littoral (6 ha).

Le cheminement est autorisé uniquement sur le sentier du littoral balisé et les chemins publics.

La promenade peut présenter des risques (falaises), votre responsabilité est engagée en cas d'accident résultant d'imprudence ou d'inattention de votre part.

Legende

- Propriété privée (SCI des Îles Chausey) :**
cheminement autorisé uniquement sur le sentier du littoral
- Zone publique**
(Conservatoire du littoral)
- Sentier Littoral et chemins publics**
Niveau de difficulté
 - Facile - accessible (poussettes, PMR)
 - Assez facile
 - Assez difficile (quelques passages techniques)
 - Difficile (très escarpé - prudence)

Accès interdits

Votre responsabilité est engagée dans ces zones en cas de non respect de cette interdiction

- Chemins privés interdits
- Linéaire littoral inaccessible et dangereux

- | | |
|--|--|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

-
-
-
-
-

Balaise

- Vous êtes sur le sentier du littoral.
- À une intersection, poursuivez tout droit.
- Tournez à droite ou à gauche selon la direction des flèches.
- Poursuivez tout droit sur le sentier principal. Autre chemin possible à droite ou à gauche.
- Mauvaise direction.



Ne gaspillez pas l'eau et l'électricité. Vous êtes sur une île, les ressources sont précieuses. Nous comptons sur vous pour les économiser.



La Grande île dispose d'un seul bloc de toilettes publiques proche des commerces. Prenez vos dispositions.



EN CAS D'URGENCE composez le 112



HISTOIRE ET PATRIMOINE

Une présence humaine ancienne

Les premiers Chausais, des chasseurs-cueilleurs, sont arrivés à pied, il y a plus de 12 000 ans. À cette époque, la mer n'était pas encore présente à cet endroit et l'île actuelle était reliée au continent. Plus tard, les Vikings, en venant naviguer dans ces eaux, ont donné au chenal le nom de « Sound » (prononcer « son ») qui signifie « détroit ».

Granit voyageur

L'une des grandes richesses de Chausey est son granit. Dès le Moyen-Âge, il a servi à bâtir le Mont-Saint-Michel. Plus tard, on le retrouve dans la construction des quais de Londres et des rues de Paris. Jusqu'à 500 carriers ont travaillé à son extraction au XIX^e siècle. Il a aussi été utilisé pour reconstruire Saint-Malo après la Seconde Guerre mondiale.

Le phare

Inscrit aux Monuments historiques, le phare a été mis en service en 1848. Sa tour carrée culmine à 37 m au-dessus de la mer. Automatisé, il n'héberge plus de gardiens.

Le sémaphore

Construit en 1867 sur le point culminant de la Grande île, le sémaphore était un poste de surveillance et de signalisation pouvant communiquer avec les navires. Désaffecté en 1939 et devenu propriété du Conservatoire du littoral, il a été intégralement rénové en 2007 et accueille désormais les scientifiques et naturalistes qui étudient l'archipel.

Le fort

Construit sous Napoléon III de 1859 à 1866, le fort a surtout abrité des prisonniers : Communards (1871), Allemands et Autrichiens (Première Guerre mondiale) qui ont d'ailleurs construit la grande cale... C'est aujourd'hui un lieu d'habitation pour les pêcheurs, employés communaux et gardes du littoral. Seule sa cour est ouverte au public.

Marin Marie et Louis Renault

Deux personnages amoureux de l'archipel sont indissociables de son histoire récente. D'abord le célèbre constructeur automobile Louis Renault, qui restaura le vieux fort dans les années 1920. Ensuite, le peintre de la Marine et navigateur Marin Marie (1901-1987), qui vécut longtemps sur la Grande île.

© Éditions A. Benard

Le village des Blainvillais a abrité au XIX^e des ouvriers de Blainville-sur-mer venus pour l'exploitation de la soude, fabriquée en brûlant du varech.

CHAUSEY AUJOURD'HUI



UNE ÎLE HABITÉE AU FIL DES SAISONS

La vie de l'archipel est rythmée par les marées les plus grandes d'Europe, avec une hauteur d'eau pouvant varier de 14 mètres. Après la fermeture de l'école en 1972 et celle de la ferme en 1989, la Grande île vit aujourd'hui essentiellement du tourisme et de la pêche. La population passe ainsi d'une poignée d'habitants l'hiver à près de 500 l'été. Chaque année, environ 65 000 personnes se rendent à Chausey par navette et l'archipel est un haut lieu de la plaisance régionale.



UNE ACTIVITÉ DE PÊCHE ET DE CONCHYLICULTURE

La pêche artisanale aux crustacés (principalement le homard) et la conchyliculture (huîtres, moules et même palourdes !) profitent pleinement de la richesse exceptionnelle du site, notamment de la qualité de ses eaux.

Le maintien de pêcheurs professionnels sur la Grande île est soutenu par la mise à disposition de logements dans le fort, propriété du Conservatoire du littoral.



BAIGNADE ET PÊCHE À PIED

Pour la baignade, la plage de Port-Marie est surveillée du 15 juin au 15 septembre. Vous pouvez également vous rendre sur les plages non surveillées de Grande Grève où vous chercherez le rocher de l'éléphant ou celle de Port-Homard d'où vous pourrez apercevoir la Bretagne.

Les pêcheurs à pied respectent cet environnement exceptionnel et se réfèrent au « Guide de la pêche à pied dans l'archipel », édité tous les ans avec le Comité des Pêcheurs Amateurs Granvillais.

UNE FAUNE ET UNE FLORE REMARQUABLES

L'exceptionnelle richesse de ses milieux naturels fait de l'archipel de Chausey un haut-lieu du patrimoine naturel. Voici quelques espèces emblématiques.



© Thomas Auvèry / C&N

La Musaraigne des jardins

Crocidura suaveolens

Isolée du continent suite à la montée du niveau des océans il y a plusieurs milliers d'années, on ne la trouve plus en Normandie que sur les îles Chausey. Elle se distingue par ses oreilles nettement développées et apparentes. De longs poils fins parsèment sa queue.

L'Huitrier-pie

Haematopus ostralegus

Très facile à reconnaître avec son plumage noir et son bec orange, il se nourrit essentiellement de coquillages et de vers marins. Il est présent toute l'année à Chausey qui abrite la première colonie française pour cette espèce.



© Arnaud Carlier - S&M



© Thomas Auvèry / C&N

La Zostère

Zostera marina

Plante à fleurs, la Zostère forme de véritables prairies sous-marines dont le rôle biologique et sédimentaire est essentiel. Cet habitat fragile présente un intérêt patrimonial de tout premier ordre. Chausey abrite la 3^e plus grande surface de Zostère marine en France.

Le Harle huppé

Mergus serrator

Le Harle huppé est un canard marin dont le seul site métropolitain de reproduction régulière est Chausey. En période de migration et d'hivernage, l'archipel est un lieu de halte et de séjour important pour cet oiseau.



© Thomas Auvèry / C&N

La Sterne Caugek et la Sterne Pierregarin

Sterna sandvicensis et *Sterna hirundo*

De la taille d'une mouette, elles pratiquent la pêche en piqué et se reconnaissent à leurs cris perçants. Les sternes sont présentes de mai à septembre. On les trouve en abondance dans l'archipel où elles se nourrissent de petits poissons très sensibles aux pollutions, signe d'un écosystème en bonne santé !



STERNE CAUGEK - © Thomas Auvèry - S&M



STERNE PIERREGARIN - © Arnaud Carlier - S&M



© Thomas Auvèry / C&N

Le Homard

Homarus gammarus

Le homard est l'espèce emblématique de la pêche artisanale à Chausey. Il fait l'objet de toutes les attentions. À la demande des pêcheurs, le secteur du Sound a même été sanctuarisé : toute pêche y est interdite.

Le Cormoran huppé

Phalacrocorax aristotelis

Plus petit que le Grand Cormoran, son plumage présente des reflets vert bouteille. Il arbore une huppe retroussée pendant toute la saison de reproduction. Il est visible toute l'année dans l'archipel. Environ 1 millier de couples nichent à Chausey soit 1% de la population mondiale.

